

A LA RECHERCHE DE SON PERE

Seconde partie des EOUMEURS DE RIVIERES

Par PAUL SAUNDÈRE

I

COMMENT SE CONSTRUISENT ET S'ÉCROULENT LES FORTUNES

Raphaël était fils d'Antoinette Morinval et de Marc-Emile Desarceaux.

D'Antoinette Morinval, on sait à peu près tout ce qu'il est nécessaire de savoir ; c'est qu'elle était fille de Morinval, avocat et homme d'affaires, et sœur d'Alfred Morinval.

Il suffira donc de remonter sommairement jusqu'au père de Marc-Emile Desarceaux pour s'expliquer quels liens l'unissaient au feu baron de Savenay.

Après la révolution de 1830 et l'inutile tentative de soulèvement en Vendée à laquelle il avait pris part, le gentilhomme, gravement compromis, alla, nous l'avons dit, demander à la Suisse une hospitalité qu'elle accorde généreusement à tous les malheurs. Ce fut à Vevey que le conduisit le hasard.

Vevey est une fort jolie ville du canton de Vaud, et occupe sur le lac de Genève une ravissante situation.

Le baron se mit en quête d'une maison et en trouva une à son gré, qui appartenait à un habitant du pays, nommé Desarceaux.

Il se rendit chez le propriétaire. C'était un commissionnaire de l'endroit. Il s'occupait du transit des marchandises entre la Suisse, la France et l'Italie.

Le gentilhomme trouva en lui un personnage fort bien élevé, fort obligeant surtout. Grâce à lui, il put meubler presque instantanément la maison qu'il venait de louer et s'y créer un intérieur confortable.

M. de Savenay fut très reconnaissant, se lia avec son propriétaire, noua grâce à lui quelques relations, de sorte qu'au bout de deux années de séjour il était aussi à l'aise dans cette patrie d'adoption que s'il y avait toujours vécu.

Le baron et son propriétaire étaient dans la même situation, non pas de fortune, mais de famille.

Tous deux avaient une femme et un fils. Ces enfants avaient à peu près le même âge. Hector, le fils du baron, avait dix ans ; Emile, le fils de M. Desarceaux, venait d'avoir treize ans.

Ce fut principalement ce qui rapprocha les deux familles. Les deux garçons devinrent si bon camarades qu'au bout de quelques mois ils étaient inséparables.

Pendant sept ans aucun nuage ne vint troubler cette amitié. Alors surgit cette époque critique où l'adolescent se fait homme et doit songer à l'avenir.

Pour Hector de Savenay, cet avenir était momentanément bien dessiné. Il aurait un jour 25,000 francs de rentes.

Quant à Emile, l'avenir ne s'offrait pas à lui sous d'aussi riantes couleurs. Tout en jouissant d'une petite aisance, son père était resté dans les affaires et ne pouvait rien distraire de son modeste avoir pour créer à son fils une position immédiate.

Il faisait bien travailler Emile avec lui ; il lui aurait laissé même à la rigueur sa clientèle de commissionnaire, mais ce n'était pas une fortune ; c'était juste de quoi vivre. Or, Emile avait d'autres ambitions. Paris était son point de mire. Il l'avoua franchement à son père, qui ne crut pas devoir le retenir.

Emile partit donc à l'âge de vingt ans, muni de lettres de recommandation pour quelques clients que M. Desarceaux avait à Paris ; le baron de Savenay voulut y joindre la sienne, et l'adressa à son homme d'affaires, de qui jusqu'à présent il n'avait eu qu'à se louer.

Hector et Emile furent bien contraints de se séparer. Ils s'embrassèrent, et Desarceaux se mit en route.

Autant pour faire honneur au baron que confiant dans l'expérience d'un homme qu'on lui avait tant vanté, il se présenta tout d'abord chez Morinval.

La lettre M. de Savenay était conçue en termes tels que l'avocat fit le meilleur accueil au jeune étranger.

— Parbleu ! s'écria-t-il, cela se trouve à merveille.

Je vais vous donner l'adresse d'un client, qui précisément, hier, me suppliait de lui déterrer quelque part un commis bien élevé, honnête, exact, laborieux ; bref, le phénix des employés. Serez-vous ce phénix ?

— Je le serai, pourvu que l'on me donne quinze jours tous les ans pour aller embrasser mon père et ma mère.

— Vous dicterez vous-même vos conditions, dit Morinval.

A ces mots, il traça quelques lignes, les glissa sous enveloppe et écrivit : " A monsieur Lermineux, marchand de fers, 237, faubourg St-Martin, Paris.

— Voici votre affaire, dit-il en remettant la lettre à Emile. Bon courage et bonne chance !

Le jeune ambitieux se rendit aussitôt à l'adresse indiquée, un peu ahuri par tout ce bruit au milieu duquel il s'avancait. Ce fut bien pis encore quand il arriva à la porte du magasin !

C'était une vaste cour située au fond d'une grande maison percée de deux portes cochères. Dans cette cour immense, huit ou dix charrettes et camions étaient arrêtés, les uns apportant, les autres emportant la marchandise, qu'on chargeait et déchargeait avec un vacarme assourdissant. Dix garçons de peine étaient attelés à cette rude besogne. Le choc du fer, les cris des charretiers, les hennissements des chevaux, le mouvement des commis, produisaient plus de bruit en un jour qu'il ne s'en fait à Vevey dans une année.

Emile était abasourdi, mais émerveillé. C'était bien le commerce tel qu'il se le représentait. Il se hasarda dans les bureaux.

Derrière une longue grille, percée çà et là de petits guichets, il aperçut une douzaine de commis penchés sur des gros livres, inscrivant les commandes, relevant, vérifiant ou acquittant des factures. Enfin, au bout de ce long rez-de-chaussée, dans un emplacement plus considérable, il aperçut un homme seul, surveillant d'un regard intelligent ce qui se passait.

— Le maître de la maison, sans doute, pensa Emile en le voyant.

Il se dirigea de ce côté.

— M. Lermineux ? demanda-t-il.

— C'est moi, monsieur, répondit un homme de quarante-cinq ans, avec la plus exquise urbanité.

Emile lui tendit la lettre que lui avait donnée Morinval, et sur laquelle le patron jeta rapidement les yeux.

— Bien, fit-il, je sais de quoi il s'agit. Veuillez prendre la peine de vous asseoir.

Il questionna le nouveau venu sur ce qu'il avait fait, et n'apprit pas sans un certain plaisir que celui qu'on lui recommandait était fils d'un commissionnaire, et possédait par conséquent certaines notions sur le commerce.

De son côté, Emile stipula ses conditions. Il demanda à être employé d'une manière active et pratique, à ne pas être assis douze heures devant le même bureau, à se mettre au courant de la valeur, de la qualité et de la provenance des marchandises.

M. Lermineux devina en lui un homme désireux de parvenir et lui accorda tout ce qu'il voulut.

Le lendemain, Emile faisait partie de la maison en qualité de commis à la vente.

— Par exemple, lui dit son patron, il ne faudra pas craindre au besoin de donner un coup de main à vos garçons de magasin. C'est vous qui l'avez voulu ainsi...

— Soyez tranquille, monsieur, répliqua résolument le jeune Desarceaux.

Le premier jour qu'il fut libre, — un dimanche, bien enten-